



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA MEUSE

Préfecture de la Meuse  
Secrétariat général  
Direction des usagers et des libertés publiques  
Bureau de l'environnement

### ARRÊTÉ

N° 2016-1471 du 4 juillet 2016

**relatif au Comité Local d'Information et de Suivi (CLIS)  
du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne**

### ARRÊTE DE COMPOSITION MODIFICATIF

**Le Préfet de la Meuse,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le code de l'environnement, notamment dans ses articles L.542-13 et R.542-25 et suivants ;

VU le décret du 20 décembre 2011 autorisant l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs à exploiter sur le territoire de BURE (Meuse), un laboratoire souterrain destiné à étudier les formations géologiques profondes où pourraient être stockés des déchets radioactifs ;

VU le décret du 12 novembre 2014 portant nomination de M. Jean-Michel MOUGARD, Préfet de la Meuse ;

VU l'arrêté ministériel du 27 juillet 2007 relatif au comité local d'information et de suivi créé auprès du laboratoire souterrain de BURE et fixant la liste des communes y adhérant ;

VU les propositions de représentation actualisées des instances représentées au sein du CLIS ;

Considérant qu'il convient de modifier, suite aux élections régionales, la liste des membres représentants la Région Grand-Est ;

Considérant qu'il convient de modifier, suite à l'élection du nouveau conseil d'administration des Jeunes Agriculteurs Haute-Marne, la liste des membres représentants le syndicat d'exploitants agricoles ;

Considérant qu'il convient de modifier, à sa demande, le représentant de la Confédération Générale du Travail ;

Considérant qu'il convient de modifier, à sa demande, le représentant de la Confédération Française Démocratique du Travail ;

Sur proposition de la Secrétaire générale ;



Horaires d'ouverture de lundi au vendredi :  
de 8:45 à 12:00 : ouverture des guichets et des services et de 13:30 à 17:00 : uniquement sur rendez-vous  
40 rue du Bourg CS 30512 55012 BAR LE DUC CEDEX - Tél : 03 29 77 55 55 - Télécopie : 03 29 79 64 49  
site internet : [www.meuse.gouv.fr](http://www.meuse.gouv.fr) courriel : [pref-courrier@meuse.gouv.fr](mailto:pref-courrier@meuse.gouv.fr)

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : La composition du CLIS du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne est arrêté ainsi qu'il suit :

<b>Représentants de l'État</b>	
Le Préfet de la Meuse ou son représentant	
Le Préfet de la Haute-Marne ou son représentant	
Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine ou son représentant	
<b>Représentants des Agences régionales de santé</b>	
Le Directeur régional de l'agence de santé d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine ou son représentant	
<b>Parlementaires désignés par leur assemblée respective</b>	
M. Jean-Louis DUMONT, Député de la Meuse	
M. François CORNUT-GENTILLE, Député de la Haute-Marne	
M. Jackie PIERRE, Sénateur des Vosges	
M. Michel RAISON, Sénateur de la Haute-Saône	
<b>Élus des collectivités territoriales consultées à l'occasion de l'enquête publique préalable à l'autorisation d'installation et d'exploitation du laboratoire ou concernées par les travaux de recherches préliminaires à l'autorisation d'un centre de stockage</b>	
<i>Un représentant du Conseil Régional Grand Est</i>	Mme Atissar HIBOUR
<i>Cinq représentants du Conseil Départemental de la Meuse</i>	Mme Isabelle JOCHYMSKI
	Mme Dominique AARNINCK-GEMINEL
	Mme Danielle COMBE
	M. Daniel RUHLAND
	M. Gérard ABBAS
<i>Cinq représentants du Conseil Départemental de la Haute-Marne</i>	Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
	Mme Astrid HUGUENIN

	M. Bertrand OLLIVIER
	M. Jean Michel FEUILLET
<i>Dix-huit représentants des communes de la Haute-Marne</i>	
Commune de AINGOULAINCOURT	M. Paul DAVID
Commune de CIRFONTAINES EN ORNOIS	M. René PETITJEAN
Commune de ECHENAY	Mme Martine ROBERT
Commune de EFFINCOURT	M. Claude DELERUE
Commune de EPIZON	M. Claude MALINGRE
Commune de GERMAY	Mme Marianne GASSMANN
Commune de GERMISAY	M. Luc VAN DER MENSBRUGGHE
Commune de GILLAUME	Mme Colette FONTAINE
Commune de LEZEVILLE	M. Pierre SUCK
Commune de MONTREUIL SUR THONNANCE	M. Henriette FOURNIER
Commune de NONCOURT SUR LE RONGEANT	M. Mickaël BOUDINET
Commune de OSNE LE VAL	M. Albert BARDY
Commune de PANSEY	M. Jean-Pierre GERARD
Commune de PAROY SUR SAULX	Mme Claire PEUREUX
Commune de POISSONS	M. Bernard ADAM
Commune de SAILLY	M. Stéphane HENRIOT
Commune de SAUDRON	M. Henri FRANÇOIS
Commune de THONNANCE LES MOULINS	M. Lionel FRANÇAIS
<i>Vingt-neuf représentants des communes de la Meuse</i>	
Commune d'ABAINVILLE	M. Daniel LHUILLIER
Commune de BAUDIGNECOURT	Mme Elisabeth JEANSON

Commune de BIENCOURT SUR ORGE	M. Marc DELEPINE
Commune de BONNET	M. Philippe ANDRÉ
Commune de BURE	M. Gérard ANTOINE
Commune de CHASSEY BEAUPRE	M. Gilles GAULUET
Commune de COUVERTPUIS	M. Sébastien LEGRAND
Commune de DAINVILLE BERTHELEVILLE	Mme Huguette MARECHAL
Commune de DAMMARIE SUR SAULX	M. Christian LÉCHAUDEL
Commune de DELOUZE ROSIERES	M. François-Xavier CARRÉ
Commune de DEMANGE AUX EAUX	M. Jean-Claude ANDRÉ
Commune de FOUCHERES AUX BOIS	M. Christophe ECHARD
Commune de GONDRECOURT LE CHATEAU	M. Stéphane MARTIN
Commune de HEVILLERS	Mme Nicole COLLIN
Commune de HORVILLE EN ORNOIS	M. Louis LODE
Commune de HOUDELAINCOURT	M. Christophe MOCQUET
Commune de LE BOUCHON SUR SAULX	M. Hervé VAN DE WALLE
Commune de LIGNY EN BARROIS	M. Jean-Claude RYLKO
Commune de MANDRES EN BARROIS	M. Xavier LEVET
Commune de MENIL SUR SAULX	M. Gilles LEVEQUE
Commune de MONTIERS SUR SAULX	M. Renaud BIENAIMÉ
Commune de MORLEY	Mme Fabienne MARCHAL
Commune de NAIX AUX FORGES	Mme Laetitia DHAUSSY
Commune de NANTOIS	Mme Marie-Françoise NAVELOT- GAUDNIK
Commune de RIBEAUCOURT	Mme Murielle MOIZY
Commune de SAINT AMAND SUR ORNAIN	M. Pierre LEGEAY

Commune de SAINT JOIRE	M. Laurent AUBRY
Commune de TREVERAY	M. Denis STOLF
Commune de VILLERS LE SEC	M. Guillaume MAGINOT
<b>Sept représentants d'association de protection de l'environnement</b>	
Société de sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne	M. François AUBERT
Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs Haut-Marne (CEDRA 52)	M. Jacques LERAY
Meuse Nature Environnement	M. Dempsey PRINCET
Association des élus de Lorraine et de Champagne-Ardenne opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs (EODRA)	M. Jean-Marc FLEURY (EODRA 55)
	M. Dominique LAURENT (EODRA 52)
Association BURE STOP 55	Mme Corinne FRANÇOIS
Fédération départementale des chasseurs de la Meuse	M. Michel THOMAS
<b>Trois représentants des syndicats d'exploitants agricoles représentatifs</b>	
Fédération des syndicats d'exploitants agricoles	M. Jean-François VARNIER
Jeunes agriculteurs	M. Willy LEMOINE
Confédération paysanne	M. Michel LAURENT
<b>Trois représentants d'organisations professionnelles</b>	
Mouvement des entreprises de France (MEDEF)	M. Yves THERIN
Union professionnelle artisanale (UPA)	M. Jean-Paul LHERITIER
Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)	M. Pierre MAGER
<b>Cinq représentants des organisations syndicales des salariés représentatives</b>	
Confédération générale du travail	M. Gérard SEKELY
Confédération française démocratique du travail	M. Jean-Paul FEVRE
Force ouvrière	M. Charles VARIN
Confédération française des travailleurs chrétiens	M. Jean-Marie MALINGREAU
Confédération française de l'encadrement	M. Jean COUDRY

<b>Deux représentants des professions médicales</b>
M. Francis LORCIN
M. André BALLEREAU
<b>Deux personnalités qualifiées</b>
M. Marc DESCHAMPS, géologue, maître de conférence honoraire de l'Université Henri Poincaré de NANCY
M. Robert FERNBACH, ancien maire d'HOUEDELAINCOURT, acteur historique de la concertation autour du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne

**Article 2 :** Le titulaire de l'autorisation d'installation et d'exploitation du laboratoire et le président de l'autorité de sûreté nucléaire ou leurs représentants peuvent assister aux séances du comité avec voix consultative.

**Article 3 :** Les membres du comité qui perdent la qualité au titre de laquelle ils ont été désignés, cessent de faire partie du comité. Il est procédé à leur remplacement dans les conditions prévues par le code de l'environnement, pour leur désignation.

**Article 4 :** Le CLIS est présidé par l'un de ses membres, élu national ou local, nommé par décision conjointe des Présidents des conseils départementaux sur lesquels s'étend le périmètre du laboratoire.

**Article 5 :** L'arrêté n° 1692 du 07 août 2015 portant nomination des membres du CLIS du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne est abrogé.

**Article 6 :** Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de NANCY dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

**Article 7 :** Le président du CLIS et la Secrétaire Générale de la Préfecture sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Bar-le-Duc, le - 4 JUIL. 2016

Le Préfet,

Jean-Michel MOUGARD